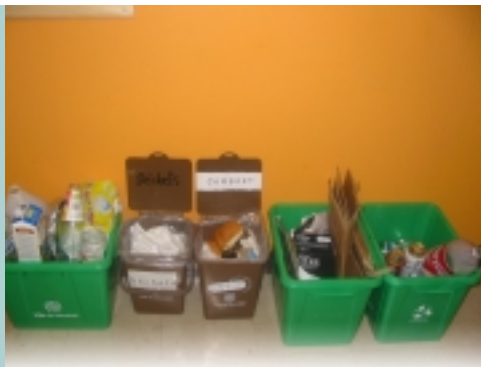


2003 Établissement attesté ICI ON RECYCLE!



La caractérisation des matières résiduelles réalisée en 2002 révèle que l'organisme dépasse le seuil de récupération énoncé dans la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

L'Éco de la Pointe-aux-Prairies récupère plus de 90 % du papier et du carton, plus de 95 % du verre et plus de 80 % des matières organiques.

Le taux global de mise en valeur des matières résiduelles atteint 85 %.

L'organisme s'est démarqué en 2003 en devenant le premier Éco-quartier récipiendaire d'une Attestation de performance **ICI ON RECYCLE!**

Principales matières résiduelles générées

Matière	Filière de gestion
Palettes en bois	Réemploi
Papier et carton**	Recyclage
Verre	
Plastique	
Métal	
Résidus organiques*	Compostage

*Incluant les boîtes de carton ciré.

**Incluant les boîtes de lait et les contenants « Tetra-pak ».



Éco de la Pointe-aux-Prairies
Organisme à but non lucratif
à vocation environnementale

Adresse

9630, 4^e Avenue
Montréal (Québec)

www.ecopap.ca

Personne-ressource

Monsieur Robert Beaulieu
Coordonnateur

Téléphone : (514) 648-9177

Courriel : robert.beaulieu@ecopap.ca

Organisme communautaire portant la bannière Éco-quartier dans les districts Rivière-des-Prairies et Marc-Aurèle-Fortin, l'Éco de la Pointe-aux-Prairies a une mission environnementale qui s'adresse aux citoyens. Ses employés ne se contentent pas de réduire les matières résiduelles destinées à l'élimination; ils travaillent activement à informer les entreprises du quartier. Avec un taux global de mise en valeur de 85 %, l'Éco de la Pointe-aux-Prairies affiche des résultats impressionnants pour ce qui est de la récupération d'un grand nombre de matières recyclables ou valorisables. On trouve parmi celles-ci les emballages de verre, de plastique et de métal, les contenants consignés, le papier, le carton, les matières organiques et les résidus domestiques dangereux.



www.RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

RECYC-QUÉBEC

Québec



2003 Établissement attesté ICI ON RECYCLE!



Éco de la Pointe-aux-Prairies
Organisme à but non lucratif
à vocation environnementale

Démarche

Étape d'implantation

- 1996 : Adoption d'une politique de fonctionnement incluant des principes de gestion environnementale

Actions visant la mise en valeur des matières

- L'Éco de la Pointe-aux-Prairies encourage l'utilisation de vaisselle durable.
- L'organisme a implanté diverses mesures visant la réduction à la source du papier (exemples : usage de la photocopie recto verso, utilisation du courrier électronique, réemploi des boîtes, etc.).

Formation et sensibilisation

- Les employés bénéficient des mêmes outils d'information et de sensibilisation que les citoyens.
- Tous les employés d'Éco de la Pointe-aux-Prairies reçoivent une formation de base sur le tri des matières recyclables.
- La boîte à lunch écologique (sans production de déchets) est recommandée auprès des employés.

Allocation de ressources

- L'organisme profite de l'équipement municipal (petits bacs roulants) au même titre que les citoyens de Montréal.
- Les matières organiques sont placées dans des bacs bruns qui sont ensuite vidés dans un composteur à l'extérieur.

Facteurs de réussite

- Tout le personnel collabore à la gestion des matières résiduelles que produit l'organisme.
- Les résultats d'une étude de caractérisation ont permis de connaître le taux de la récupération par matière.
- L'accès à la collecte sélective municipale et aux éco-centres facilite la récupération d'un grand nombre de matières recyclables.

RECYC-QUÉBEC

Québec

